

# Conseil Municipal

- 20 mai 2015 -

Rapport de présentation



# 31/15 Sport – Projet sportif sur stade Abel Laporte – Subvention – Décision - Autorisation

Rapporteur : Eric FABRE

	Coûts en €HT compris travaux, maîtrise d'œuvre et ingénierie
Tennis couverts	705 617
Maison du Stade	207 595
Espace H. Arnoud	1 091 081
Parking Espace H. Arnoud	66 700
Total	2 070 093

Montant prévisionnel de la dépense		Financement prévisionnel	
	Coût d'investissement en €		Participation en €
Coût de l'ensemble de ce projet Sport..... H.T	2 070 093	Participation Bordeaux Métropole (20% du HT)	414 018
		Participation Conseil Régional	73 400
		Participation CNDS	140 000
		Participation Conseil Départemental	85 200
		Subvention Réserve Parlementaire Députée	10 000
TVA 20 %	414 018,60	Financement Ville du Haillan	1 761 493,60
Total TTC	2 484 111,60	Total TTC	2 484 111,60



# 32/15 Subvention exceptionnelle versée à l'association sportive Le Haillan – 10 km du Haillan

Rapporteur : Eric FABRE

L'ASH Athlétisme organise les 10 km du Haillan depuis 25 ans.

Pour l'édition 2015, avec un désengagement partiel des organisateurs habituels, il y a eu de la part de l'ASH la volonté de maintenir la manifestation et de poursuivre cette belle aventure.

L'ASH a sollicité la Ville pour un soutien spécifique cette année avec l'objectif de préparer la pérennisation et l'avenir de cette course.

- **Proposition :**
- Octroyer une **subvention exceptionnelle de 1 250 euros**



# 33/15 Subvention exceptionnelle versée à l'association Volley- Club Le Haillan

Rapporteur : Eric FABRE



Les cadettes de l'association Volley-Club le Haillan se sont qualifiées pour la **finale de la coupe de France à Laval** qui se déroule sur trois jours.

Pour assurer le déplacement de l'équipe, le budget s'élève à 2 010 euros.

- **Proposition :**
  - Octroyer une **subvention exceptionnelle de 400 euros à l'association Volley Club le Haillan**



# 34/15 Ecole maternelle des Tauzins

## Demande de subvention

Rapporteur : Carole GUERE



Suite à une audit énergétique par un Bureau d'Etudes Techniques Spécialisé, actions à réaliser pour améliorer les performances énergétiques et le confort thermique et sanitaire de l'école des Tauzins :

- Mise en place d'une **chaufferie bois** à granulés
- Mise en place d'une **ventilation mécanique simple flux** dans les classes.
- Mise en place de systèmes de **protection solaire extérieure** pour la classe n°1.

**L'ensemble des travaux est estimé à 150 000 € TTC.**

- **Proposition :**

- Autoriser M<sup>me</sup> le Maire à **solliciter une participation financière** auprès de M<sup>me</sup> Marie RECALDE, Députée de la Gironde, la **Réserve Parlementaire**, auprès de la **Région Aquitaine** pour l'appel à projet chaufferie bois énergie moins de 100 TEP et auprès de **tout autre organisme financeur**.

# 35/15 Tarif festival des très courts

*Rapporteur : Nicole SAVIGNAC*

Le **Festival international des très courts** propose la projection à l'Entrepôt de deux heures de **courts métrages de moins de 3 minutes** chacun en compétition (vote du public à l'issue de la séance). Ce festival est d'intérêt d'agglomération et attire un large public.

**Cette année, la projection aura lieu le 17 juin 2015 à l'Entrepôt.**

- **Proposition :**
  - **Fixer le tarif à 5 euros**, les recettes correspondantes seront imputées au budget annexe de l'exercice 2015.



# 36/15 SPL Bordeaux Aéroport – Convention – Approbation

Rapporteur : Monique DARDAUD

La **Société Publique Locale Bordeaux Aéroport** a pour mission de mener toutes actions en faveur de la **valorisation des fonciers à vocation économique** des collectivités actionnaires (Bordeaux Métropole, Communes de Mérignac, Le Haillan, Saint Médard en Jalles).



la ville a confié à la SPL une mission de **requalification du site aujourd'hui occupé par THALES** qui doit être délocalisé à MERIGNAC dans le cadre d'une reconfiguration de l'activité de l'entreprise.

- **Proposition :**
- **Approuver la convention de prestation de service pour l'année 2015.**



# 37/15 Cheminements doux – Acquisition à titre gratuit de parcelles appartenant à l'association du lotissement la Morandière



Rapporteur : Monique DARDAUD

L'association syndicale de la Morandière sollicite la ville afin de lui céder à titre gracieux trois parcelles lui appartenant :

- AW 92 pour 123 m<sup>2</sup>
- AW 101 pour 90 m<sup>2</sup>
- AW 108 pour 229 m<sup>2</sup>

Ces parcelles permettent d'assurer des **continuités piétonnes** et notamment une connexion avec le cheminement associé au ruisseau en cours de cession.



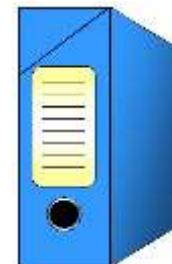
-  Cheminement piétonnier futur
-  Parcelles à céder



# 38/15 Modification et actualisation du tableau des effectifs

*Rapporteur : Andréa KISS*

- Création des postes suivants à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015 :  
**Un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps complet**  
**Un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe à temps complet**  
**Un poste d'adjoint administratif à temps non complet 17h30/35**
- Création d'un poste **d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps complet** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.
- Suppression d'un **poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 28/35** à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.



# 39/15 Signature d'une convention entre la ville du Haillan et la Ligue pour la Protection des Oiseaux France

Rapporteur : Hélène PROKOFIEFF



La ligue pour la protection des oiseaux développe un **programme de préservation de la biodiversité et de découverte de la nature** de proximité appelé « mon établissement est un refuge LPO ».

**Depuis plus de 3 ans l'ALSH Le Ranch** qui s'est engagé dans une démarche pédagogique de sensibilisation à la nature auprès des jeunes âgés de 11 à 17 ans, bénéficie de cet agrément.

- **Proposition :**

- Décider de **renouveler la convention** avec la Ligue pour la Protection des oiseaux et ce pour trois ans.
- Verser la somme de **30 € pour renouveler l'abonnement Refuge à la LPO pendant 3 ans.**

